

[Texte]

Mr. Anthony: No. With all due respect to the mother of the chairman of the committee, no, that is not what we are asking for, and we would be delighted to sit down with . . .

The Chairman: His mother, not mine.

Mr. Anthony: No, not the chairman . . .

Mr. Crombie: Your mother, too.

Mr. Orlikow: Have you had many reports and how serious have been the reassessments by the department of individual artists and their insistence on retroactive assessments of quite large amounts for people who are not big income earners?

Mr. Anthony: Very serious. In some cases amounts in the \$20,000 to \$30,000 range have been reassessed and requested. A Montreal sculptor, for example, was reassessed for three consecutive years, I think for \$9,000, \$7,000 and \$10,000 in each of the years in question, which came to \$26,000 if my arithmetic is correct. A P.E.I. artist was assessed approximately the same amount. Many of the reassessments have been for less, \$5,000 or something in that order.

• 1610

Still, it is a lot of money to find overnight and, especially as you point out, given that artists are not in the kind of income bracket where they have that sort of disposable income floating around.

Mr. Orlikow: These people, what would their total income be, either from the art work they sell or from their teaching or whatever else they do?

Mr. Anthony: Low, certainly below the official poverty line. When Canadian artists' representatives, for example, appear before you, you might like to seek from them the kind of income patterns that their members enjoy, if that is the appropriate word, and that will give you some idea of the impact of the reassessments. As I say, even \$1,000, which probably does not seem much to a dentist, means a great deal to someone who earns \$6,000 or \$7,000 a year.

Mr. Orlikow: But even in the cases of the artists who are, for example, getting most of their income or more than half of their income as professors at universities, we are still talking about people whose income is, I suppose, in the \$25,000 to \$35,000 range, so that if they are asked to pay anywhere from \$5,000 to \$20,000, and to pay it quickly, they are in real trouble. And there have been cases like that?

Mrs. Tessier: Oh, yes.

Mr. Anthony: Yes. You have to mortgage not only your house, if you own one, but your children as well.

Mr. Orlikow: At some point we are going to have the department before us; I would like, if I could, to ask a few

[Traduction]

M. Anthony: Non, avec toute la déférence que j'ai pour la mère du président du Comité, ce n'est pas ce que nous demandons, et nous serions heureux de nous concerter avec . . .

Le président: Sa mère à lui, pas la mienne.

M. Anthony: Non, pas le président . . .

M. Crombie: Votre mère également.

M. Orlikow: Vous a-t-on rapporté beaucoup de cas de réévaluation d'artistes par le ministère, de cas d'acharnement à imposer des évaluations rétroactives portant sur des sommes considérables à des gens à revenus modestes? Quel serait le degré de gravité de ces cas?

M. Anthony: Ils sont très graves. Dans certains cas, les montants réclamés après réévaluation étaient de l'ordre de 20,000\$ à 30,000\$. C'est ainsi qu'un sculpteur de Montréal a été réévalué pour trois années consécutives, pour 9,000\$, 7,000\$ et 10,000\$ pour chacune des années en question, et le total s'est élevé à 26,000\$, si j'ai bien calculé. Un artiste de l'Île-du-Prince-Édouard a reçu une évaluation du même ordre, et il y a eu de nombreuses réévaluations de moindre importance, à savoir pour des sommes d'environ 5,000\$.

Mais cela représente encore une grosse somme à trouver du jour au lendemain, et ce d'autant plus, comme vous le faites remarquer, que le genre de revenu que touchent les artistes ne leur permet généralement pas d'avoir des réserves de cette importance.

M. Orlikow: À combien s'élèverait le total des revenus de ces gens, provenant soit des oeuvres d'art qu'ils vendent, soit des leçons qu'ils donnent, ou de toute autre activité qu'ils pourraient avoir?

M. Anthony: Faibles, et certainement en dessous du seuil officiel de pauvreté. Lorsque les représentants des artistes canadiens comparaitront devant vous, vous pourriez, par exemple, vous enquérir du genre de revenu de leurs membres, si l'on peut parler en ce cas de revenu; ceci vous permettrait de vous rendre compte de l'effet de telles réévaluations. Comme je le disais, même un millier de dollars, qui ne représentent pas une somme considérable pour un dentiste, par exemple, est difficile à mettre de côté pour celui qui gagne 6,000\$ ou 7,000\$ par an.

M. Orlikow: Mais même les artistes qui par exemple tirent la plus grande partie de leur revenu ou plus de la moitié, comme enseignants d'université—et nous parlons là de gens qui se trouvent dans la tranche d'imposition de 25,000\$ à 35,000\$—se trouvent fort embarrassés lorsqu'on leur demande de trouver rapidement des sommes allant de 5,000\$ à 20,000\$. Or, il y a eu des cas pareils, n'est-ce pas?

Mme Tessier: Certainement.

M. Anthony: Oui. Vous devez hypothéquer alors non seulement votre maison, si vous en possédez une, mais également vos enfants.

M. Orlikow: Nous allons voir comparaître un de ces jours les gens du ministère; j'aimerais, si possible, poser quelques